



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU du 14 octobre 2014 à 9 heures

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Corinne ARNOUD

Elus présents : Corinne ARNOUD, Marie Claire LACOUR, Raymond BALLOT, Daniel BELIARD, Damien CLERGET, Serge DOUDOU, Pascal DUCRET, André GAUTHIER, Christophe LEMONIER, Claude MAIRE, Daniel MEYER.

Elus excusés : Jean Luc FRICHET,

Autres présents : Didier ROLLET.

Ordre du jour :

- Qualité : analyse non conforme à TAXENNE,
- Travaux : état d'avancement,
- Achat de terrain à SAINT-VIT,
- Préparation de l'Assemblée Générale,
- Diverses informations.

1. Approbation du PV de la séance précédente.

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente. Corinne ARNOUD est nommée secrétaire de séance.

2. Analyse non conforme à Taxenne

Des restrictions d'usages de l'eau du robinet ont été mises en place le 26 Septembre 2014, suite à une analyse non conforme réalisée par l'Ars à Taxenne (39) le 23 Septembre. (8 coliformes trouvés, malgré un taux de chlore libre de 0.08 mg/L)

Par principe de précaution, ne disposant que de ce seul résultat, l'ARS a obligé le Syndicat à mettre en place une distribution d'eau en bouteilles sur le secteur de Courchapon.

Pour lever les doutes, l'Ars a procédé le même jour à des contres analyses et les résultats communiqués le 28 Septembre 2014 montrent que l'eau pouvait être consommée.

Par conséquent, toutes les restrictions ont été levées le 28 Septembre.

Le syndicat regrette que sur la base d'une seule analyse, malgré tous les éléments à dispositions (contrôle interne, chlore résiduel, analyse non conforme le même jour au syndicat de Montmirey le Château, ...), l'ARS ait obligé à une distribution d'eau en bouteilles sur 25 communes. Un courrier de réclamation, conjoint avec le président du syndicat de Montmirey le Château a été envoyé à l'ARS (voir pièce jointe)

Le président explique que les équipes du syndicat ont été très réactives dans la mise en œuvre de cette distribution.

Ceci a permis de mettre en pratique le plan de secours et d'y apporter des améliorations (alerte des membres du bureau, communication aux communes non concernées...)

Le coût de l'opération a été de plus de 7000 euros, à charge pour le syndicat.

3. Travaux en cours

M. Daniel BELIARD détaille les travaux en cours et terminés récemment.

Ainsi, le chantier d'interconnexion avec le syndicat de Courbet est en cours. L'entreprise Forage 21 a réalisé le forage sous la mare. Le tir pilote sous l'ognon est effectué. L'entreprise EUROVIA pose les tuyaux fonte sur le chemin de l'association foncière.

Les travaux de forage sous la voie SNCF à Dannemarie du Crête sont en cours. Ils sont réalisés par MARECHAL TP. Comme identifié lors de l'étude géotechnique, le sol est en roche sur toute la hauteur.

L'entreprise DEAL est en cours de chantier route de Motey à Chancey. Dans le cadre du plan de relance, le chantier sera étendu à la rue des Clos.

Les prochains travaux auront lieux à Burgille, rue du Four. Le syndicat a déjà procédé au piquetage avec l'entreprise LACOSTE.

M. Didier ROLLET informe que le groupement SOGEA/SAP2I a été retenu pour les travaux de la salle des filtres.

4. Gestion de la défense incendie

M. Didier ROLLET présente le projet de convention de prestation de services pour les mesures débits pressions sur les poteaux incendie ;
Le bureau, après en avoir débattu et apporté quelques modifications, accepte le document et le soumettra à l'assemblée générale du 24 octobre.

5. Achat de Terrain

M. Didier ROLLET explique que le syndicat a reçu une proposition de vente d'un terrain de 32 ares dans les périmètres rapprochés à Saint Vit. Le particulier propose de le vendre à 4 euros du m2.

Le bureau trouve que cette proposition est trop élevée et la refuse.

6. Interconnexion Chenevrey Marnay

Le président explique qu'une réunion a eu lieu entre les communes de Chenevrey, Marnay et le syndicat pour étudier l'opportunité de pose d'une canalisation d'interconnexion entre Chenevrey et Marnay, en parallèle à la conduite d'assainissement que pose Chenevrey pour se raccorder sur la station d'épuration de Marnay.

En effet, une telle conduite permettrait à Marnay, ainsi qu'à Chenevrey d'avoir deux secours. De plus, elle permettrait au syndicat d'alimenter les communes de Haute Saône en cas d'indisponibilité de la traversée à Banne, en faisant passer l'eau via Ruffey le Château et Marnay.

Le projet est estimé à 150 000 euros H.T. Les travaux seraient réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Chenevrey. Une subvention du Conseil Général de 30 % est envisageable. Le président propose que le syndicat participe à hauteur de 45% à cet investissement et qu'une avance de trésorerie soit réalisée par le syndicat pour soulager financièrement la commune de Chenevrey. Il reste à la commune de Marnay à valider sa participation de 45% lors de son prochain conseil municipal.

Le bureau accepte à l'unanimité et autorise le président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Chenevrey, selon ce plan de financement. *(Délibération prise à l'unanimité)*

7. Contrat groupe Centre de Gestion

Le Président explique que le centre de gestion, propose l'adhésion à son contrat groupe pour les risques statutaires. Les taux de cotisations sont de 6.7% pour les agents affiliés à la CNRACL et 1.1% pour les non affiliés.

Le bureau accepte à l'unanimité *(Délibération prise à l'unanimité)*

8. Divers

<p style="text-align: center;">Prochaine assemblée le 24 octobre à 14h30 à Courchapon</p>
--

3, Rue du Val de l'Ognon. 25170 COURCHAPON. ☎ 0381582626. Fax 0381582684.
TVA intracom.FR 56 252 503 172. eaux.val.ognon@wanadoo.fr **Site Internet** www.valdelognon.fr